CAUE de l'Ardèche

CONSEIL D'ADMINISTRATION
14 DECEMBRE 2021 à 18H

RELEVE DE DECISIONS

ASSISTAIENT À LA RÉUNION :

Laurence ALLEFRESDE, conseillère départementale canton de Vallon Pont d'Arc, Maire de Prunet
Célia AUZOU, Représentant le Conseil régional de l'Ordre des architecte
Wesley BAUDEZ, représentant du personnel du CAUE de l'Ardèche
Guy BOUCHER, adjoint au Maire de Jaujac
Jérome BOSC, représentant la Direction départementale des territoires de l'Ardèche
Sandrine CHAREYRE, Vice-Présidente du CAUE conseillère départementale canton de Privas
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques
Francis DOUILLET, vice-président de SOLIHA Ardèche
Christian FEROUSSIER, Président du CAUE, conseiller départemental canton de Rhône Eyrieux, vice-Président du Département, Maire de St Fortunat sur Eyrieux
Hervé OZIL, administrateur du CAUE
Robert ROUX, gérant bureau d'études d'architecture

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Fabrice DI RUSSO, directeur du CAUE
Corinne MARZIN, comptable

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Patrick FOURCHEGU, Maire de Boucieu le Roi
Aurèle HEMERY, représentant la Direction académique des services de l'Education nationale
Florine LACROIX, représentant l'Association régionale de la Fédération française du paysage
Laurent MARCE, conseiller départemental canton d'Annonay 2, Maire de Talencieux
Dominique PALIX, présidente d'Honneur du CAUE de l'Ardèche, Maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac
Ingrid RICHIOUD, conseillère départementale canton de Tournon sur Rhône, Vice Présidente du Département, Adjointe au Maire de Tournon sur Rhône
Céline VIDALLET, représentant le Conseil régional de l'Ordre des architectes
Jean-François VILVERT, Architecte des bâtiments de France - UDAP de l'Ardèche

1- Conseil d'Administration du 15 novembre 2021 : Compte rendu
- Validation à l'unanimité du document remis en séance

2- Convention relative à la réalisation de l'action « interactions entre l'agriculture et la frange urbaine » du plan d'actions en matière économe du foncier

- Avis favorable à l'unanimité sur le principe d'une convention tripartite (DDT/Chambre d'agriculture/CAUE)
- Mandat donné au Président pour signature de toute pièce nécessaire à sa mise en œuvre
- Présentation du plan d'actions en matière économe du foncier lors d'un prochain Conseil d'Administration

cf

3- Proposition d'un programme d'actions pour 2022
- Validation à l'unanimité du document présenté en séance

4- Budget 2022 : proposition
- Avis favorable à l'unanimité sur le document présenté en séance

5- Les espaces publics ruraux ont-il un sexe ?
Demande de financement Leader Ardèche cube

Le CAUE souhaite aujourd'hui s'interroger sur une éventuelle pratique genrée de l'espace public en milieu rural.

Dans la littérature, la ville est souvent décrite telle une femme. Alors qu'elle a principalement été aménagée par et pour les hommes, et que pendant longtemps la femme a été assignée à la sphère privée et l'homme à l'espace public. Encore maintenant, la majorité des noms de rue réfère à des hommes ayant marqué l'histoire ou l'histoire d'un lieu, rarement à des femmes. La majorité du coût des aménagements est dédiée à des loisirs affichés comme étant plutôt masculins ; et d'autres aménagements se révèlent dans certains cas peu pratiques à l'usage ou peu attractifs pour les femmes. Lieu de socialisation pour les garçons et pour les hommes, l'espace public reste encore parfois un simple espace de transit pour les filles et les femmes. Les choses évoluent, les dysfonctionnements sont pointés du doigt et la notion de mixité est plus facilement intégrée à une réflexion en amont de la création d'espaces publics. Des expositions sur ce thème existent et circulent, des livres ont été publiés, des communes ont mis en place des budgets dits genrés dans lesquels les dépenses sont arbitrées en fonction de leur impact sur la place des femmes dans la ville et dans la société. Mais cette réflexion reste encore très urbaine.

Alors qu'en est-il dans nos campagnes ? Qu'en est-il de l'espace public dans un petit village en milieu rural ? Comment et par quelles populations est-il traversé, « habité » ? Y « consomme »-t-on également l'espace public de manière différente si l'on est une femme ou si l'on est un homme ? Certains aménagements encouragent-ils aussi implicitement leur appropriation par une seule partie de la population ? Les déambulations et les pauses en centre-bourg sont-elles aussi libres et choisies qu'on le pense ? Les lieux dits « ouverts à tous » favorisent-ils ici encore, en fonction de leur conception, des pratiques différenciées ?

Les modalités de l'action

Le CAUE envisage de mêler les regards d'universitaires, de spatialistes et d'artistes pour engager une réflexion autour de ces sujets.
Au-delà d'un constat et de possibles prises de conscience, il s'agira ensuite d'avancer autour de certaines questions : comment donner à chacun l'envie de partager un peu plus et mieux l'espace public ? Comment faire en sorte que tout le monde se sente bien dans un lieu, ait envie d'y venir et de s'y poser ? Quels aménagements sont susceptibles de créer la possibilité d'une mixité ?
Ces questions ne sont pas anodines. La place que chacun prend (ou utilise) dans l'espace public est aussi celle qu'il s'autorisera ensuite en tant que citoyen. Et cela débute dès l'enfance, en légitimant filles et garçons à occuper et partager un même espace public.

Ce projet doit s'inscrire dans un cadre partenarial avec notamment le Département, l'inspection académique, le parc naturel régional des Monts d'Ardèche, la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, le centre d'information sur le droit des femmes et des familles, les MJC ou centres de loisirs ainsi que tout organisme ou association gravitant autour de ces thématiques à l'échelle locale.

Premier temps : place à l'observation, à la parole (et l'écoute), aux témoignages, aux expériences

Le premier acte de ce projet est un colloque ou une table-ronde avec 5 ou 6 intervenants d'une ½ à 1 journée.
Géographes spécialistes du genre, sociologues, philosophes, architectes, urbanistes, élus

sont invités à venir parler de leurs recherches ou de leurs expériences en la matière.
Elus locaux et professionnels de l'aménagement sont le public cible. Mais le souhait est d'ouvrir également largement aux professionnels du secteur pédagogique et du secteur social et, plus largement, à toute personne pouvant se sentir concernée. Témoignages, partages de vécu ou de ressenti sont les bienvenus pour alimenter la discussion.
Au programme : quels sont les enjeux du partage de l'espace public entre femmes et hommes ? Quelles sont les préalables à la possibilité de cette mixité ? Quelles expériences chacun, en tant que « simple » citoyen, peut avoir dans sa pratique de l'espace public ? Comment l'aménagement des espaces publics peut en modifier les usages et contribuer à un accès plus égalitaire ?

En préambule, une brève phase d'observation « in situ » pourra avoir lieu, qui permettrait une perception « genrée » d'un espace et serait décryptée dans la foulée au cours de la table-ronde. Elle pourrait prendre diverses formes, une marche exploratoire avec un géographe spécialiste du genre, une intervention en école avec observation de ce qui se passe dans la cour, etc. L'intention est d'avoir une accroche locale, de pouvoir dire « regardez, à cet endroit de votre territoire, voilà ce qu'on peut voir (ou non) ! ».

Deuxième temps : place aux idées et à l'action en Ardèche

3 lieux, 3 espaces de réflexion/ restitution... Le second acte de ce projet laisse la place à une création participative. Le travail couplé avec des artistes et des universitaires est de mise afin de porter une parole sans stigmatiser, de donner corps à des propos, à du vécu, et de toucher le sensible. Il s'agit aussi de co-construire un savoir sur la ville avec différents acteurs, de manière ouverte et participative.
Le projet est d'associer, en immersion sur une période de quelques jours, un lieu et ses habitants à un universitaire et un (collectif d') artiste(s) ou concepteur(s). Artistes et concepteurs pourront être choisis en fonction de leur connaissance du territoire ardéchois et/ ou de la proximité de leur pratique avec la problématique du genre.

Le choix des communes :
Les trois communes devront être réparties sur le département de l'Ardèche et situées majoritairement sur le territoire du Leader. Elles devront avoir des caractéristiques différentes en termes de population, de services, de commerces, d'écoles, de dynamique associative... La sélection de ces communes se fera en fonction de la connaissance que le CAUE a des collectivités avec lesquelles il travaille ou a travaillé, des élus qui « lèvent la main » suite au colloque, des propositions qui pourront être faites par les acteurs du Leader ou les coordonnateurs EAC. Il serait particulièrement bénéfique que l'une des communes mobilise son équipe éducative ou le réseau associatif (notamment MJC, centre de loisirs...) pour un travail avec les plus jeunes.
Le souhait du CAUE est de construire le projet « avec »... et, par conséquent, de rester ouvert aux envies qu'il rencontrera, aux idées qui émergeront des territoires et aux propositions qui seront faites.

Le partenariat universitaires, artistes et concepteurs :
Le travail avec les habitants doit se faire à la fois sur le mode scientifique et sur le mode ludique. Le regard universitaire est l'assise du projet ; il doit faire un état des lieux presque « statistique » à l'échelle d'une commune, faire émerger une problématique locale, révéler une réalité et amorcer, avec les artistes ou les concepteurs, la discussion pour élaborer des alternatives. L'interprétation artistique doit permettre à chacun de percevoir puis de s'approprier librement le sujet.
L'association habitants/ universitaires/ artistes ou concepteurs doit mener à la collecte et l'analyse d'une parole à la fois scientifique et sensible qui sera ensuite restituée de manière à être accessible à tous.

Le parti pris d'une résidence :
Chaque résidence se déroulera sur trois ou quatre jours et devra impliquer la population de

CF

la commune.
L'objectif est de pouvoir observer et analyser les usages dits « genrés » de l'espace public d'une commune, afin qu'élus et habitants puissent prendre conscience d'une possible segmentation des publics sur ces espaces et qu'il soit ensuite possible de mener une réflexion collective pour imaginer des pistes d'amélioration en lien avec les équipements ou les aménagements.
Afin d'être au plus proche des habitants, les résidences devront se dérouler en partie sur un week-end, pendant les vacances scolaires ou un mercredi pour travailler avec les centres de loisirs, ou en semaine si les écoles sont privilégiées dans la démarche participative.

Les participants :
L'ensemble des habitants est concerné par les résidences, est invité à partager le projet, à exprimer son vécu et à apporter ses idées. Toutefois, parce que la question du genre et de l'égalité d'accès aux espaces publics doit se poser le plus tôt possible, il est essentiel qu'au minimum l'une des résidences s'adresse aux élèves d'une école en lien avec les usages de la cour de récréation ou avec les participants d'un centre de loisirs ou d'une MJC en lien avec les pratiques sur les espaces de loisirs.

Troisième temps : à vous d'agir... place aux élus, aux décisions, à la mise en œuvre !

La (ré)action des élus marquera vraiment le succès de cette opération : Quand les communes prendront attache avec des partenaires techniques pour, explicitement, réfléchir à des aménagements d'espaces publics ouverts à toutes et à tous, dans le sens où chacun pourra avoir envie à un moment ou un autre de s'y poser. Quand elles prendront le temps d'observer les pratiques des femmes, de les questionner et de les inciter à participer aux transformations d'un territoire. Quand elles échangeront aussi avec les maîtres d'œuvre autour de ces problématiques.

Sur cette action, le plan de financement est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES	
Nature des dépense	**Montant estimatif**
Colloque/ intervenantes avec défraiements (déplacements, hébergement)	4 396,30 €
Colloque/ animation de la journée et communication	1 930,00 €
Colloque/ frais de réception et restauration	1 246,92 €
Colloque/ logistique	366,00 €
Résidences/ scientifiques, artistes et concepteurs (avec déplacements)	13 546,50 €
Résidences/ hébergement et location voiture	1 746,00 €
Résidences/ frais de réception et restauration	1 086,00 €
Résidences/ communication et restitution des résidences	2 522,80 €
Total	**26 840,52 €**
RECETTES PREVISIONNELLES	
Feader au titre du Leader Ardèche cube	21 472,41 €
Autofinancement	5 368,11 €
Total	**26 840,52 €**

Décision :

- validation du plan de financement présenté
- autorisation donnée le Président du CAUE à solliciter une subvention FEADER au titre du

CF

programme Leader Ardèche Cube,
- décision de prendre à sa charge une part d'autofinancement plus importante en cas d'évolution du plan de financement.

6- Paysages mobilisés
Demande de financement Ardèche Cube

Eléments de contexte et objectifs

L'ambition de « Paysages mobilisés » est triple :

- amener les publics (habitants et élus) à prendre conscience, en Ardèche, de l'évolution des paysages à l'heure de profonds changements climatiques,
- (dé)montrer à ces mêmes publics que le paysage est un bien commun « toujours en mouvement », et que chacun tient une part de responsabilité dans les trajectoires constatées et à venir,
- partager plus encore des expériences et outils qui incitent à une mobilisation pour la transition écologique par l'approche paysagère.

Les modalités de l'action

Plusieurs actions complémentaires sont proposées :

Un Appel à photographies destiné au grand public : « Et toi, ton paysage, comment il bouge ? » Donne ton point de vue !

Cette action est la pierre angulaire du dispositif. Elle servira d'amorce à la sensibilisation du grand public et permettra de restituer à d'autres acteurs (élus, chercheurs...) des informations utiles sur la perception des ardéchois de « leur(s)» paysage(s).

Il s'agira de lancer un vaste appel aux habitants et visiteurs pour qu'ils transmettent des iconographies de paysages ardéchois avec lesquels ils ont un lien de proximité.
L'objectif est de questionner le « grand public » sur le regard qu'il porte sur les changements du paysage qu'il traverse régulièrement : qu'est ce qui évolue dazns leurs paysages familiers ? Comment ça change ? Qu'est ce qui apparaît sous nos yeux en ce début de millénaire ? Qu'est ce que l'on voit peu à peu disparaître ?
Au delà de propositions iconographiques, il sera proposé aux participants de s'exprimer sur cette évolution du paysage par la rédaction possible d'un texte court : il s'agira de leur permettre de proposer un commentaire sur la manière dont leur cadre de vie/vue se transforme.

Un site informatique dédié sera proposé qui permettra de recevoir et de diffuser, en direct, les contributions.

Une stratégie de communication sera activée pour permettre au plus grand nombre de participer.

Les données recueillies permettront de « garder une trace », à un temps donné, du regard porté par les ardéchois sur la transformation de leurs paysages.
Ce matériau brut sera intéressant à plus d'un titre :

- en tant quel tel, en étant archivé, pour garder la mémoire d'une expression collective ardéchoise,
- pour servir de support à un travail de recherche afin de décrypter, analyser et interpréter les contributions,
- être pour les responsables politiques un « retour citoyen » direct, tel un outil d'aide à la décision pour leurs actions futures dans les domaines du paysage et de la transition,
- pour bénéficier du vivier des contributeurs afin de les impliquer plus encore, ensuite, sur les thèmes du paysage et de la transition écologique,

CF

- pour permettre une restitution créative des photographies (exposition pour laquelle les photographes seront associés à la mise en scénographie) largement diffusable)

2- Des rencontres ouvertes à tous : « Rendez-vous en Paysardéchois »

Un cycle de six Rendez-vous sera proposé.
Il s'agira de convier le « grand public » à découvrir des sites en Ardèche où sont à l'oeuvre des dynamiques perceptibles d'évolution des paysages et leurs impacts en matière de transition.
A travers une exploration sensible des lieux (balades avec guide, excursions sonores, lectures de paysages, déambulation avec spectacle vivant...), il s'agira d'ouvrir des échanges avec les participants pour :

- apporter des éclairages sur les enjeux de transition et des mutations en cours,
- valoriser des initiatives existantes ou émergentes, de manière à leur offrir une caisse de résonance et à permettre leur appropriation par d'autres acteurs,
- mobiliser des acteurs de filières ou de champs disciplinaires croisés (élus, acteurs socio-professionnels, culturels, éducatifs, associatifs du territoire ou extérieur) afin de favoriser la transversalité et le partage des connaissances et des points de vue.

Il conviendra d'affiner, avec les partenaires du CAUE, les sujets les plus opportuns à proposer. Un travail est d'ores et déjà engagé pour être en capacité de proposer des *« rendez-vous en Paysardéchois »* qui puissent avoir un caractère résolument surprenant afin d'inciter à la participation.

Chaque rendez-vous se déroulera sur une journée.
Y seront conviés, à travers des outils de communication appropriés :

-les contributeurs de l'appel à photographie (les amener progressivement à devenir des acteurs impliqués)
- le grand public ardéchois,
- les élus locaux,
- les acteurs des thématiques concernées,
- les jeunes : pour chaque rendez-vous, l'objectif est de mobiliser un groupe constitué (classes, MJC, clubs sportifs...).

Il est envisagé d'accueillir de 40 à 60 personnes pour chaque rendez-vous.
Sur six rendez-vous, quatre pourront avoir lieu sur le territoire du Leader Ardèche cube.

Un éclairage scientifique, au fil de l'eau, sur l'action engagée

Il s'agit de mettre en place un partenariat avec des acteurs de la recherche pour :

- capitaliser, analyser, et interpréter la matière récoltée tout au long du processus de l'action «Paysages mobilisés » (appel à photographies, les rendez-vous en Paysardéchois...),
- plus largement, identifier en Ardèche les initiatives significatives qui mêlent explicitement les approches paysagères et de transition écologique,
- cerner alors les outils méthodologiques activés par les divers porteurs de projet,
- avec ces porteurs de projet, comprendre les leviers, les éléments moteurs, les difficultés, les freins à l'appropriation de démarches paysagères, notamment quant à leurs rôles dans les domaines de la transition écologique et des politiques d'aménagement,
- restituer ce travail scientifique, sous des formes variées (communication scientifique, film documentaire, exposition « Appel à photographie...) dans les bons temps et après des bonnes personnes (notamment lors de la journée de clôture de « Paysages mobilisés ».

Pour mener ce partenariat, le CAUE est en contact avec divers partenaires partie-prenante du projet : le CERMOSEM, la chaire Paysage et Ecologique de l'école du paysage de Versailles les conseils scientifiques du parc des monts d'Ardèche et du syndicat des gorges de l'Ardèche.

CF

A ce stade, il est prévu :

- de bénéficier de l'expertise de scientifiques reconnus (chercheurs-universitaires) qui puissent porter une attention sur le projet, à toutes ses phases, et jouer le rôle de « grands témoins »,
- de s'appuyer sur la mobilisation de deux étudiants de niveau master qui seront recrutés sur des champs complémentaires issus des sciences humaines (sociologie, anthropologie, philosophie, géographie, géomatique),
- de compléter ce dispositif par une intervention de professionnels (paysagistes-vidéastes) qui réaliseront à partir des matériaux recueillis, au fil de l'eau, un film-outil (permettant de révéler les potentiels d'innovation identifiés).

Bien entendu, l'engagement d'un travail formalisé avec le monde de la recherche sera un préalable aux actions de mobilisation/sensibilisation auprès du grand public.

Sur cette action, le plan de financement est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES	
Nature des dépense	**Montant estimatif**
Communication (cycles de RDV, appel à photos...	2 000 €
Rémunération de stagiaires, frais d'encadrement universitaire, frais de déplacements et de logistique de la recherche collaborative	12 000 €
Rémunération intervenants cycles de RDV	6 000 €
Prestation film-outil	10 000 €
Total	**30 000 €**
RECETTES PREVISIONNELLES	
Feader au titre du Leader Ardèche cube	24 000 €
Autofinancement	6 000 €
Total	**30 000 €**

Décision :

- validation à l'unanimité du plan de financement présenté
- autorisation donnée le Président du CAUE à solliciter une subvention FEADER au titre du programme Leader Ardèche Cube,
- décision de prendre à la charge du CAUE une part d'autofinancement plus importante en cas d'évolution du plan de financement.

Questions diverses

- Poste de Paysagiste : un appel à candidature a été lancé pour un recrutement prévu en février 2022 (CDI- 35H)

- Poste de direction : un appel à candidatures sera lancé dans les meilleurs délais pour un recrutement prévu en mi-février/mars 2022 (CDI- 35H)

- poste de comptable : un appel à candidatures sera lancé dans les meilleurs délais pour un recrutement prévu en mars 2022 (CDD 6 mois- 24H)

CF

- le projet « paysages mobilisés » sera mis en œuvre par de nombreux salariés du CAUE dans le cadre d'une équipe-projet.

Le 3/01/2022

Le Président du CAUE

CAUE de l'ARDECHE
Bis avenue de l'Europe Unie
BP 101 07001 PRIVAS cedex
Tél : 04 75 64 01 64 - Fax : 04 75 64 01 30

Christian FEROUSSIER

CF